



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politiques communautaires

Question écrite n° 80310

Texte de la question

M. Christian Vanneste appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur la prochaine transposition de la directive 2001/18/CE relative à la « dissémination volontaire d'OGM dans l'environnement ». Il souhaiterait connaître l'avis et les projets du Gouvernement sur la question de la coexistence entre cultures OGM, conventionnelles et à cahier des charges spécifique comme l'agriculture biologique.

Texte de la réponse

La ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance, avec intérêt, des questions relatives à la transposition de la directive 2001/18/CE concernant la dissémination d'organismes génétiquement modifiés (OGM) dans l'environnement, directive qui conditionne toute autorisation à une procédure préalable d'évaluation très stricte des risques sanitaires et environnementaux. Le projet de loi de transposition de la directive 2001/18/CE a été examiné par le Conseil d'État, présenté en conseil des ministres par le ministre délégué à l'enseignement supérieur et la recherche, et adopté en première lecture par le Sénat. Ce projet pose notamment le principe de la coexistence entre cultures OGM et cultures conventionnelles ou biologiques. Le Gouvernement considère en effet qu'il est essentiel qu'une telle coexistence puisse être mise en place de manière effective, afin d'assurer la liberté de choix des agriculteurs et des consommateurs. Cette coexistence reposera notamment sur le respect de règles techniques très précises (distances d'isolement, etc.) et sur un régime de responsabilité réparation, pour les éventuels préjudices économiques dus à la présence fortuite d'OGM dans des récoltes.

Données clés

Auteur : [M. Christian Vanneste](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80310

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 2005, page 11176

Réponse publiée le : 9 mai 2006, page 4941